commune de **MONTVILLE**

canton de Clères arrondissement de Rouen
département de la Seine Maritime

Plan Local d'Urbanisme

1ère modification approuvée le 11/12/2006
2ème modification approuvée le 09/06/2008
3ème modification engagée le 26/03/2009
approuvée le 14 SEP. 2009

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil municipal en date du 14 SEP. 2009
approuvant la 3e modification du P L U
Le Maire
L'Adjoint Délégué
Emmanuel Cauchois

3e modification du Plan Local d'Urbanisme

Plan Local d'Urbanisme
approuvé le 8 septembre 2003

PLU

PLAN DE ZONAGE

partie centrale
échelle 1/2000

chargé d'études Perspectives Pour ALEXANDRE urbanisme

légende
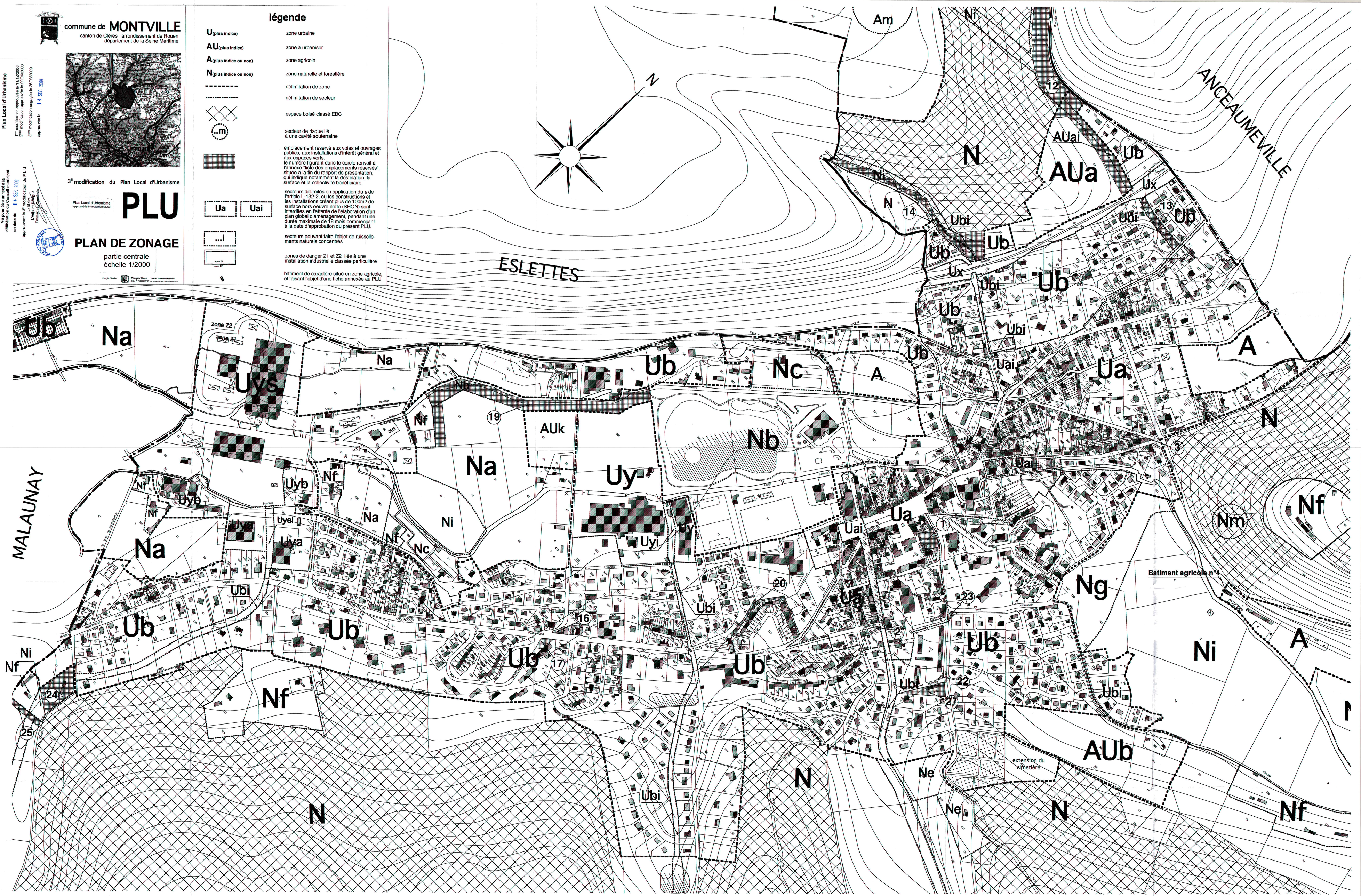
U(plus indice)	zone urbaine
AU(plus indice)	zone à urbaniser
A(plus indice ou non)	zone agricole
N(plus indice ou non)	zone naturelle et forestière
- - - - - -	délimitation de zone
- - - - - -	délimitation de secteur
	espace boisé classé EBC
..m	secteur de risque lié à une cavité souterraine
	emplacement réservé aux voies et ouvrages publics, aux installations d'intérêt général et aux espaces verts. le numéro figurant dans le cercle renvoit à l'annexe "liste des emplacements réservés", située à la fin du rapport de présentation, qui indique notamment la destination, la surface et la collectivité bénéficiaire.
Ua / Uai	secteurs délimités en application du *a* de l'article L-132-2, où les constructions et les installations créant plus de 100m2 de surface hors oeuvre nette (SHON) sont interdites en l'attente de l'élaboration d'un plan global d'aménagement, pendant une durée maximale de 18 mois commençant à la date d'approbation du présent PLU.
...i	secteurs pouvant faire l'objet de ruissellements naturels concentrés
zone Z1 / zone Z2	zones de danger Z1 et Z2 liée à une installation industrielle classée particulière
	bâtiment de caractère situé en zone agricole, et faisant l'objet d'une fiche annexée au PLU